

« ETRE ACTEUR D'UNE COOPERATION DURABLE »

Guide à destination des acteurs des lycées, CFA, missions locales, ... de la région Ile de France

POURQUOI CE GUIDE ?

Durant le premier trimestre de l'année scolaire 2005-2006, une mission d'enquête et d'animation a été menée auprès des lycées et centres de formation des apprentis (CFA) de la région Ile-de-France sur le thème « [Lycées et CFA franciliens : acteurs de la coopération](#) ».

Cette mission, proposée par le pôle « [Coopération](#) » de l'Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Energies d'Ile-de-France ([ARENE](#)) a été animée et suivie par trois unités du [Conseil régional](#) : « Actions internationales et européennes », « Lycées » et « Formation et développement ».

Les résultats de cette enquête¹ ont mis en valeur un certain nombre de recommandations parmi lesquelles, la demande d'un guide méthodologique, rapide et précis, à destination des porteurs potentiels de « projet éducatif de solidarité internationale ».

Le groupe de pilotage souhaite que les dix fiches proposées dans ce guide vous permettent de mieux appréhender vos projets de coopération et vous accompagnent dans une démarche qui se veut citoyenne et responsable.

A QUI S'ADRESSE CE GUIDE ?

Ce guide s'adresse à l'ensemble des équipes encadrantes, au sein des lycées, CFA, missions locales, qui, dans le cadre de leur mission, envisagent de mener un projet éducatif de solidarité internationale.

FICHES CONSTITUANT CE GUIDE

- Fiche 0 : Avant Propos
- Fiche 1 : Ici et là-bas : de l'idée au projet
- Fiche 2 : Avant le projet ?
- Fiche 3 : Avant la rencontre ?
- Fiche 4 : Après ?- pour un projet viable
- Fiche 5 : Pour un projet durable
- Fiche 6 : L'action internationale de la région
- Fiche 7 : Pour en savoir plus.
- Fiches 8 à 10 : expériences (cf ci-après)



¹ Consultable sur le site de l'ARENE, www.arenidf.org rubrique « coopération décentralisée ».

FICHES D'EXPERIENCES

Trois fiches d'expériences complètent ce guide. Ces fiches retracent le parcours de trois établissements dans la mise en œuvre d'un projet éducatif de solidarité internationale.

Ces fiches d'expériences sont présentées ici comme une invitation à la réflexion et à la capitalisation sur les enjeux et contraintes d'un projet éducatif de coopération internationale.

- **Fiche 8 : Objectif « partage » - Séjour professionnel et humanitaire à Marrakech (MAROC)**
 - AFIPE / CFA Vente & Commerce
 - Poissy (78)
- **Fiche 9 : Action en faveur de lycées professionnels (CAMEROUN) : rééquipement technique et formation**
 - Lycée Fernand Léger
 - Ivry s/Seine (94)
 - Lycée & CFA Georges Cormier
 - Coulommiers (77)
 - Lycée Gourdou-Leseurre
 - La Varenne Saint Hilaire (94)
 - Lycée Joliot Curie
 - Dammarie les lys (77)
- **Fiche 10 : Chantier-école international : Maintenance micro et réseaux informatiques à Kayes (MALI)**
 - Mission locale : Le Relais Formation Emploi
 - Evry (91)

Agence Régionale de l'Environnement et des
Nouvelles Energies d'Ile-de-France

ARENE
94 Bis Avenue de Suffren
75015 PARIS
Tél. : 01 53 85 61 75
Fax : 01 40 65 90 41

www.arenidf.org

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos remerciements aux Vice Présidents du Conseil Régional qui ont permis la réalisation de ce guide :

- Daniel BRUNEL - Vice Président chargé de la Formation Professionnelle, du Développement Economique et de l'Emploi
- Elisabeth GOUREVITCH – Vice Présidente chargée des Lycées et des Politiques Educatives
- Janine HADDAD - Vice Présidente chargée des Actions Internationales et des Affaires Européennes
- Michel VAMPOUILLE – Vice Président chargé de l'Environnement, du Développement Durable et de l'Eco Région

et à Marie-Pierre DIGARD – Présidente de l'Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Energies d'Ile-de-France (ARENE)

REALISATION

Ce guide a été réalisé sous le pilotage d'un comité composé de :

- Gérard SOURNIA et Arnaud HURE de l'unité « Affaires internationales et européennes »
- Laetitia QUILICHINI de l'unité « Formation et développement »
- Johny DAMARTIN de l'unité « Lycées »

Ce comité a été animé par Denis DANGAIX, chargé de mission « Coopération décentralisée » à l'ARENE : d.dangaix@arenidf.org

Ce guide a été rédigé par Yannick LECHEVALLIER et Alain PELLE, de l'Agence COOP DEC Conseil (www.coopdec.org).

FICHE 1 : « ICI ET LA-BAS : DE L'IDEE AU PROJET »

UN DOUBLE OBJECTIF

Un projet éducatif de solidarité internationale renvoie à un double objectif, **ici et là-bas** :

- **là-bas**, à un objectif d'amélioration de la vie de personnes en difficulté. C'est le « **projet de solidarité** »
- **ici**, à un objectif de construction d'une responsabilité, d'une citoyenneté locale et mondiale, de respect de l'Autre, son voisin, son futur collègue d'équipe ou de celui de l'autre côté de la planète. C'est le « **projet éducatif** »

À l'époque de l'humanitaire médiatisé, la demande des jeunes pour aller « aider » doit permettre de relier ces deux objectifs de solidarité et d'éducation.

DE L'IDEE...

Au départ, il y a une idée... C'est déjà beaucoup, mais ce n'est pas un projet : il va falloir la mûrir, la discuter, l'embellir et la structurer.

De plus, un projet éducatif de solidarité internationale, n'est pas un simple voyage - il ne comporte d'ailleurs pas obligatoirement de voyage -. C'est un double projet, **ici** et **là-bas** :

- **ici**, le changement d'attitude ou de comportement et l'ouverture recherchée doivent être construits et ancrés dans le long terme (voir fiches 2 et 3).
- **là bas**, des situations, qui nous paraissent évidentes, simples, criantes, demandent en réalité une modestie dans l'approche, une réponse que l'on sait incertaine, mais qui doit être satisfaisante dans la durée (voir fiches 4 et 5).

Les contraintes de temps, de moyens, de compétences, de distance, ... auxquelles sont confrontées les équipes pédagogiques sont parfois difficilement compatibles avec ces enjeux. Cela doit inciter les porteurs de projets à la prudence dans leur ambition.

Mais les intérêts, les joies, la richesse des rencontres sont autant de récompenses pour mobiliser les énergies.

... AU PROJET

Un projet est la traduction d'une volonté d'agir, qui, à partir d'une idée, **s'est structurée** pour pouvoir être mise en œuvre et aboutir à une amélioration pérenne.

Dans cet esprit, un projet :

- il faut le **penser**, donc pouvoir le **rêver**,
- il faut le **construire**, donc pouvoir le **confronter**,
- il faut le **suivre**, donc pouvoir **l'évaluer**,

Lors de sa conception, il est nécessaire de se poser des questions depuis le moment où le projet germe (l'Avant) au moment où le résultat atteint va vivre de lui-même (l'Après).

Il est aussi nécessaire « **d'en parler** ». De nombreux interlocuteurs peuvent, pour différentes questions, vous aider à trouver certaines réponses (voir la fiche n° 7).



FICHE 2 : AVANT LE PROJET, « LE REVER »

Un projet éducatif de solidarité internationale est une belle aventure.
 La rêver en connaissance de cause permet de relier rêve et réalité.

FIXER LES ENJEUX EDUCATIFS POUR LES JEUNES EN FRANCE

Le projet international est un « outil » intéressant au plan éducatif. Il peut aussi conforter certaines visions plus que les faire évoluer. Comme tout « projet », les animateurs doivent préalablement déterminer les « attendus pédagogiques » :

- quels questionnements sur l'interculturel souhaitez-vous faire passer ?
- quels enjeux de citoyenneté souhaitez vous aborder et par quelle pédagogie ?
- comment prendre en compte la problématique du temps d'apprentissage ?

Par ailleurs, pour le volet éducatif, **ici**, l'action de solidarité ne doit pas apparaître comme ponctuelle. Le projet « ici » doit aussi durer :

- Pour continuer la sensibilisation des jeunes du CFA, une vente de produits du commerce équitable, issus du Maroc, est effectuée au sein du magasin-école, toute l'année.

AFIPE - CFA Vente et Commerce - voir fiche n°8

Un premier travail de dialogue, d'énonciation des motivations par les jeunes permet de construire un argumentaire. Cela structure le positionnement des jeunes vis-à-vis du Monde et participe ainsi à l'émergence d'une citoyenneté. Ce dialogue portera sur :

- la place de la rencontre
- le choix de la zone
- l'identification des capacités à agir
- la préparation des jeunes à la rencontre



DETERMINER LA PLACE DE LA « RENCONTRE »

Qui entend « projet international » pense « rencontre de l'autre » et souvent « voyage », ... Il est très important de bien prendre en considération que :

- le déplacement de tous n'est pas obligatoire pour rencontrer et appuyer un partenaire étranger.
- le déplacement de quelques jours, s'il a lieu, n'est que la partie visible de la relation et des projets. Les autres moments de préparation (avant) et d'analyse des expériences et des échanges (après) sont aussi des instants riches en réflexion et en apprentissage.

Pour cela, il est nécessaire de travailler, au début du projet, lors d'échanges avec différents intervenants.

CHOISIR DE LA ZONE

Souvent, une initiative vient d'une rencontre, d'un évènement particulier, d'une sollicitation. Le choix de la zone est alors évident.

- Deux établissements franciliens avaient été sollicités par Renault Véhicules Industriels pour réaliser un audit au Cameroun. Les enseignants se sont ensuite investis sur cette zone qu'ils venaient de connaître, sur le long terme. (voir Fiche n°9)

Dans le cas contraire, si vous vous engagez pour la première fois, vous pouvez vous tourner vers une collectivité locale : le Conseil régional, par exemple, est engagé sur les 5 continents avec 15 partenaires étrangers (voir fiche n°6). Rencontrer l'unité des partenariats internationaux permet d'identifier un interlocuteur qui souhaite entrer en contact avec un groupe éducatif en France et d'obtenir des informations très précieuses sur le territoire étranger.

- La Région, dans le cadre de ses coopérations a permis à des établissements de tisser des liens avec un lycée en Afghanistan, en Israël...

IDENTIFIER VOS CAPACITES A AGIR

Un projet de développement touche souvent aux biens publics ou aux services collectifs. Il va donc susciter de fortes attentes chez les bénéficiaires.

Avant d'initier un projet, connaissez vos capacités.

Voici une série de questions auxquelles il est bon d'apporter, **pour ici** et **pour là-bas**, quelques réponses :

- Des difficultés de communication sont-elles à prévoir ? La différence de langue nécessite-t-elle un interprète ? Mon contact a-t-il le téléphone ou un accès à Internet ? Pourra-t-on échanger facilement courriers et informations ?
- Au sein de l'institution éducative, de quel temps le groupe dispose-t-il pour la préparation des projets ? Les intervenants sont-ils tous disponibles de la même manière ?
- Quelles sont les contraintes en terme de calendrier, pour mon groupe et pour mon partenaire ?
- Par rapport à ces contraintes, comment les temps de la réflexion, de la décision peuvent-ils s'accorder ?
- Des moyens financiers sont-ils par les acteurs, ici et là-bas ?

PREPARER LES JEUNES A LA RENCONTRE

Pousser les jeunes à agir sur place (partir pour simplement repeindre une école...), c'est risquer de conforter certains préjugés (idée de dépendance, de pauvreté, que « les gens du Sud ne savent pas ou ne veulent pas faire »).

Durant la préparation, il faut interroger animateurs et jeunes sur leurs représentations, a priori, du pays, sur leurs appréhensions, leurs motivations.

Au-delà de ces points, un travail de contextualisation de la zone qui sera découverte doit être réalisé : des connaissances géographiques, sociales, économiques, culturelles sont à mobiliser.

Les particularités locales doivent être évoquées, y compris les usages en termes d'habillement, de comportement, de relations humaines. On veillera toutefois à ne pas « indigéniser » le partenaire.

La préparation interculturelle doit être réalisée en partenariat avec des organismes de formations spécifiques, avec lesquels les encadrants peuvent construire leur projet pédagogique.



FICHE 3 : AVANT LA RENCONTRE

Que l'idée vienne d'un jeune, d'un enseignant, d'un encadrant, ou soit le fruit d'une sollicitation extérieure à l'établissement, elle se construit avec nos référents culturels. Il est nécessaire de pouvoir prendre du recul.

De plus, l'élaboration d'un projet renforce l'apprentissage de la citoyenneté : identifier les difficultés, accepter la complexité d'une situation et s'atteler à l'élaboration d'une stratégie pour la faire évoluer, c'est aussi apprendre à être citoyen.

AGIR EN SOLIDARITE – PAS SI SIMPLE

Les pratiques d'aide au développement sont relativement anciennes. Elles ont débuté en France avec des initiatives menées lors des grandes famines des années 70. L'émergence des Organisations Non Gouvernementales (ONG) dans les années 80 a popularisé les actions d'urgences. Mais si ces ONG se sont professionnalisées, la médiatisation de l'action de solidarité a **parfois donné l'impression d'une certaine simplicité, voire facilité**. Il faut la dépasser.

Pour ici, le travail sur la description du contexte géographique, économique, politique est un moment formateur pour les jeunes. Il doit permettre de s'approprier des outils comme Internet, le centre de documentation, ... Cela oblige aussi le groupe à prendre des contacts avec des acteurs qu'ils n'ont pas l'habitude de côtoyer : ambassades, ONG, universités, ...

Cela permet enfin de travailler, avec les jeunes, sur l'organisation, politique et administrative, d'une société.

S'ASSOCIER UN PARTENAIRE

Des différences de culture peuvent bloquer un dialogue. S'associer à un partenaire local facilite la rencontre et permet de comprendre les demandes et les possibilités d'action :

- « Lors de leur première mission en Éthiopie, les élèves et encadrants se sont rendus compte qu'ils n'avaient pas appréhendé tous les paramètres religieux, sociaux et culturels d'une action qui prétendait aborder la sexualité. Ils ont pu rétablir la pertinence de l'action en s'associant avec un dessinateur éthiopien »...

Lycée Jean Moulin - Le Blanc Mesnil

Le « partenaire » est celui avec lequel votre groupe va assurer la « co-responsabilité » du projet, dans sa réussite ou dans son échec. Il faut définir qui est responsable du projet, dans le pays. Qui prend les décisions ?...

LA « DEMANDE » CORRESPOND-ELLE A UN « REEL BESOIN » ?

Nous sommes très rarement les premiers à vouloir aider un village, une école, ... De très nombreuses interventions sont proposées aujourd'hui, notamment dans certaines régions d'Afrique. Une certaine « culture de la demande » peut s'être développée pour obtenir de multiples choses sans lien direct avec un besoin prioritaire.

Il est important, pour la réussite des deux projets, **ici et là-bas**, de dépasser le simple « cahier de doléances ».

- L'expérience des établissements engagés sur le Cameroun démontre cette nécessité de prendre son temps dans l'analyse de la demande et du besoin (voir fiche 9)

Bien cerner la différence entre « demande » et « besoins » ne peut se faire qu'en dépassant une solidarité de compassion. Il ne faut pas se précipiter et prendre le temps de tisser des relations, un dialogue afin de voir quelles sont les origines des demandes et leurs implications.

- Voir les références bibliographiques sur le don - fiche n°7

Pour cela, vous pouvez demander leur avis sur la demande qui vous est faite à d'autres acteurs ayant déjà eu une expérience similaire (autres établissements, Conseil régional, ONG, ...).



DECRIRE PRECISEMENT LE CONTEXTE

Une situation est très souvent moins simple qu'il n'y paraît. Il est nécessaire d'articuler votre projet avec d'autres initiatives et prendre en compte l'ensemble des relations. Une analyse précise des personnes et institutions concernées permet de s'assurer des appuis et la pertinence de l'intervention.

Les bénéficiaires

Il peut parfois s'agir des partenaires, mais ce n'est pas toujours le cas. Il faut les distinguer et savoir comment les rencontrer pour valider la demande avec eux. C'est important pour assurer une appropriation par tous, de l'ensemble de la démarche (bénéfices, mais aussi coûts de l'action). On pourra se poser les questions suivantes : qui tirera profit de l'action de manière directe ? Qui en tirera profit, de manière indirecte ?

Les administrations

Un programme de don, une action pour un bien public, doit respecter les autorités et lois du pays. Les administrations publiques (ministères, douanes, ...) sont garantes de certains principes (les règles sanitaires, la répartition équitable des dotations, ...). Elles ont la capacité de bloquer un projet en refusant certaines autorisations. Il est important de les consulter préalablement à toute action.

Enfin, au-delà de ces questions, les contraintes des ambassades pour les visas (délais), des compagnies aériennes (surcharges)... doivent être connues.

Les autres organisations

Votre groupe n'est pas le premier à vouloir aller aider un village, une école, ... De très nombreuses interventions ont pu déjà avoir eu lieu, notamment dans certaines régions d'Afrique. Il est important de pouvoir entrer en contact avec les acteurs qui ont déjà connu ces terrains. Ils vous informeront précisément (voir fiche n7).

Les perdants

Si une action peut être bénéfique à quelques-uns, elle bouscule une situation et risque de donner aux uns ce qu'elle aura pris aux autres. Il est important de voir qui peut perdre dans un projet et discuter de cela avec les jeunes. Cela s'identifie par le questionnement suivant : comment cela marche actuellement ? Qui fournit le peu qui existe ? Comment va fonctionner le commerce local après le projet ?...

VISER UNE AMELIORATION ET NON UNE SIMPLE REALISATION

Un projet de solidarité s'énonce souvent sous la forme d'une action. Mais en formulant l'amélioration qui est visée, on doit se demander si notre action suffit pour y arriver ou doit être complétée par d'autres interventions, à susciter ou à demander.

Pour cela, on peut distinguer :

- Quelle est la finalité du projet ?
 - Améliorer la scolarisation d'un groupe d'enfants.
- Quelles sont les réalisations nécessaires pour atteindre cette finalité ?
 - Il faut qu'une école fonctionne dans le village
- Quelles sont les activités qui me permettront d'obtenir cette réalisation ?
 - Notre groupe de jeunes pourra participer à la construction d'un bâtiment
 - Mais il faut avoir l'assurance que les enfants viendront à l'école et ne seront pas utilisés pour les travaux des champs et que l'Etat payera un enseignant. **Ce sont « les contraintes »**



IDENTIFIER LES CONTRAINTES ET HYPOTHESES

Les responsables du projet doivent être en capacité d'identifier l'ensemble des points qui concourront à atteindre l'objectif et vérifier, si certains ne concernent pas le projet, que d'autres acteurs assureront les réalisations complémentaires pour atteindre réellement l'objectif.

- La construction d'une école permettra-t-elle une meilleure scolarisation ? Non si les élèves continuent d'être mobilisés pour les travaux des champs ; non si le ministère de l'Education nationale ne peut pas fournir de professeur. Alors, le bâtiment, « l'école », deviendra au mieux une étable, au pire une construction inutile...

DECRIRE POUR EVALUER

Votre objectif de projet est une amélioration. Celle-ci doit pouvoir être mesurable, quantifiée, localisée et datée. Il est important de décrire, si possible de manière quantitative, l'objectif. Ainsi, vous pourrez vérifier sa pertinence et sa viabilité. Cet indicateur répondra précisément aux questions habituelles : Qui ? Quoi ? Quand ? Où ?

- Dans le cadre d'un appui scolaire, l'objectif était de faciliter le travail des écoliers en envoyant des cartables. Le fait de ne pas décrire quantitativement les besoins a amené l'établissement à faire un don inférieur aux besoins. Ceci a suscité bagarre et déception ...



ÉLABORER LE BUDGET

Le budget doit permettre de résumer votre projet ; il traduit en chiffre et de manière synthétique tout le projet (tout ce dont vous avez parlé dans le projet doit s'y retrouver).

Il se répartit en deux colonnes : les charges (les dépenses) et les produits (les recettes). Les totaux doivent être strictement égaux, sinon :

- soit votre budget est déficitaire (dépenses supérieures aux recettes) et vous ne pourrez finir le projet ;
- soit votre budget est bénéficiaire et il faut penser à la redistribution des bénéfices aux partenaires.

Les charges : À partir de la liste complète des actions à mener, vous pourrez préciser tout ce dont vous avez besoin, puis chiffrer ces besoins par des devis. Ce sont des estimations, mais plus elles seront précises, moins vous aurez de soucis dans la mise en œuvre.

Les produits : Ce sont les sources de financement qui répondront aux besoins. Ils sont constitués de l'apport personnel (des jeunes, des partenaires, ...), des subventions, des dons, des ventes...

Le Conseil régional peut vous aider (**voir fiche n°6**).

LA PREPARATION DE LA FIN DES PROJETS

Dans le cadre d'une rencontre avec un voyage, c'est **au retour** que se fera la plus grande partie du travail d'analyse, d'intégration, d'évolution suite aux interpellations ressenties par les jeunes lors de leurs rencontres. Ce temps doit donc être programmé dès le début du projet :

- Quels temps seront consacrés au suivi des projets, ici et là-bas ?
- Ces temps seront-ils inscrits avant la fin de la scolarité ou de la formation ? Les jeunes pourront-ils y participer ?
- Quels espaces seront affectés à l'analyse du retour ?

Il est indispensable d'anticiper en prévoyant une phase d'analyse, de prise de recul, au retour, pour se réapproprier une expérience, pour, éventuellement, désamorcer les situations mal vécues et/ou mal comprises. Une réalité vécue et mal décryptée peut renforcer les préjugés et ainsi, aller à l'encontre de l'objectif pédagogique retenu pour le projet de voyage.

On peut aussi parler de « retour » même s'il n'y a pas eu « voyage ». Cela correspond à la phase de finalisation du projet et de désengagement des jeunes. Il est important de pouvoir raccrocher leur expérience à leur quotidien en explorant notamment les questions suivantes :

- Comment ont-ils vécu l'expérience ?
- Quels rapprochements peuvent-ils faire avec leur quotidien ?...

*En parler avec votre DARIC,
avec les associations d'EDUCASOL
cf. fiche 7*



FICHE 4 : APRES ? - POUR UN PROJET VIABLE

L'enjeu d'un projet est bien d'aboutir à une amélioration de la qualité de vie, et de s'assurer de sa viabilité après l'action, auprès du partenaire, mais aussi auprès des jeunes mobilisés.

Bâtir un projet est, souvent, un pari sur l'avenir, car il dépend de nombreux facteurs. Rendre un projet viable et durable, c'est le suivre, le rendre vivant dans le temps. Pour cela, il est nécessaire de se poser certaines questions. Suivant le type de projet, on peut notamment aborder les questions techniques, économiques, organisationnelles, environnementales...

Les questions suivantes ne sont qu'une illustration. Elles doivent être approfondies avec des intervenants extérieurs ayant l'habitude des sujets que vous aborderez dans vos projets.

VIABILITE TECHNIQUE

La viabilité technique du projet concerne l'appropriation d'outils, de matériel, de techniques par des acteurs qui n'ont pas la même culture, ni les mêmes moyens que nous :

- Le matériel proposé existe-t-il sur place ?
- Est-il bien connu ? Quelles formations seront assurées ? Existe-t-il des compétences locales vers lesquelles le partenaire peut se tourner ?
- Est-il facile de se procurer des consommables (encre, papier,...) ou des pièces détachées ? Est-ce cohérent avec les moyens disponibles sur place ?...
- ...

VIABILITE ORGANISATIONNELLE

La gestion et le suivi des réalisations doivent être prévus pour assurer un usage par tous les bénéficiaires visés :

- Un mode de gestion rationnel est-il prévu ?
- La répartition des pouvoirs de décisions a-t-elle été définie et approuvée ?
- Les partenariats, les alliances avec des opérateurs, des institutions, sont-ils noués ?
- ...

VIABILITE ENVIRONNEMENTALE

Un projet ne doit pas avoir d'impacts négatifs sur les ressources, par ses rejets, ...

- Quelle analyse du cycle de vie des produits utilisés a été réalisée ?
- Quand le matériel fourni ne fonctionnera plus, comment sera-t-il recyclé ?
- ...

VIABILITE ECONOMIQUE

Certaines réalisations entraînent des coûts qui devront être pris en charge par le partenaire local :

- Comment le partenaire va-t-il assurer les financements récurrents ?
- La prise en charge du renouvellement est-elle prévue ? Quels sont les amortissements programmés ?
 - Pour assurer le renouvellement du matériel de formation, les lycées engagés au Cameroun ont proposé de développer des activités lucratives afin de fournir les moyens financiers suffisants pour assurer le fonctionnement du centre de formation. (voir fiche n°9)
- ...

VIABILITE POLITIQUE

Les projets portent parfois sur des biens publics. Il est nécessaire alors de s'informer du cadre de gestion prévu :

- Les actions réalisées sont-elles en conformité avec la législation locale ?
- Notre projet s'insère-t-il dans le programme de développement local de la municipalité, ou dans les orientations politiques du Pays ?
- ...

VIABILITE SOCIO-CULTURELLE

Un projet dans un autre pays, peut bousculer certaines coutumes ou relations.

- Comment savoir si ces bouleversements seront bénéfiques ?
- La place des femmes, mais aussi les rapports entre générations, ont-ils été suffisamment pris en compte ?
- Quelle place pour les bénéficiaires, voire pour les exclus ?
- ...

FICHE 5 : POUR UN PROJET DURABLE

Le développement durable est défini comme « le développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

Rapport Bruntland 1987

PRINCIPES

DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable repose sur une série de principes sages¹ :

- la **précaution** : l'incertitude n'est pas prétexte à l'action, s'il existe des risques irréparables.
- la **prévention** : il vaut mieux prévenir que guérir.
- l'**économie et la bonne gestion** : qui veut voyager loin ménage sa monture.
- la **responsabilité** : qui dégrade, répare. Qui décide, rend compte.
- la **participation** : tous concernés, tous impliqués, tous acteurs.
- la **solidarité** : partageons les ressources et léguons à nos enfants un monde vivable.
- la **subsidiarité** : traitons les problèmes au plus près de l'endroit où ils se posent (ce dernier principe, moins souvent cité, fait notamment écho à l'idée de décentralisation).

Sur le long terme, le développement durable implique de faire évoluer les modes de production, les pratiques de consommation et les comportements au quotidien. État, collectivités locales, entreprises, syndicats, associations, citoyens, chacun peut à son niveau être acteur de ces changements.



PENSER GLOBAL, AGIR LOCAL

Vouloir mener un projet de développement durable impose de choisir une vision intégrée, globale, dans laquelle le développement économique ne peut être dissocié des aspects sociaux et environnementaux. Tendre vers un monde durable, c'est mettre en cohérence dans son projet les quatre points suivants :

- **l'équilibre écologique** :
 - Préservation des ressources environnementales, des écosystèmes locaux et globaux, de la biodiversité, réduction de l'empreinte écologique
- **le progrès social**
 - développement humain, droits, éducation, sécurité et inclusion sociales, réduction des inégalités
- **la viabilité économique**
 - création d'emplois, utilité à court et à long terme, intégration des coûts sociaux et écologiques
- **la diversité culturelle**
 - valorisation des libertés, des identités, des savoirs, respect des modes de vie et des rythmes de développement.

LES ENGAGEMENTS DU CONSEIL

REGIONAL POUR UNE « ECO-REGION »

« **Agir pour améliorer notre quotidien, ici et pour la planète** ». Cette ambition, la Région en a fait le choix pour préserver, pour aujourd'hui et demain, les ressources et espaces naturels, dans l'ensemble de ses actions, en Ile de France et avec ses partenaires du Sud.

Pour la Région, cela signifie :

- consommer en préservant l'avenir
- respecter le patrimoine naturel
- assurer une bonne santé, et des conditions de vie décentes à tous.

Cela signifie aussi harmoniser le développement économique, la qualité de vie et la solidarité en donnant la possibilité aux citoyens de participer aux décisions.

SOLIDARITE INTERNATIONALE ET DEVELOPPEMENT DURABLE²

« Le développement durable est une réflexion de pays riches » disent certains. Cette affirmation ne tient pas compte des préoccupations des représentants des pays pauvres qui souhaitent préserver leur environnement, assurer une meilleure qualité de vie aujourd'hui sans hypothéquer celle de leurs enfants.

Appliquer à la solidarité internationale et à la coopération l'approche « développement durable », c'est proposer d'intégrer et de renforcer trois priorités concernant autant le Nord que le Sud :

- **la prise en compte de la situation écologique et de ses limites, au plan local et global, par une démarche de précaution et de réparation, et par l'anticipation des risques**
 - Dans le cadre d'un don de matériel, il est important de prévoir le retraitement des déchets ou de ce matériel une fois qu'il sera devenu obsolète (ordinateurs, emballages, batteries...).
- **l'investissement dans des modes de productions et de consommation, et des infrastructures durables.**
 - Dans le cas d'une adduction d'eau potable, une réflexion sur l'assainissement doit être menée (rejets d'eaux usées, pollution...).
- **l'éducation à l'environnement, à la solidarité internationale et au développement durable pour assurer des changements de comportements individuels et collectifs.**
 - Participer à une action, une année, c'est bien. Mais comment changer les comportements quotidiens (acheter des produits du commerce équitable, limiter la consommation d'énergie, ...) qui ont un impact sur les pays pauvres ? La réponse doit être apportée aussi lors de la préparation du projet.
 - Voir l'expérience du CFA Vente et Commerce de Poissy « objectif Partage » : une vente de produits du commerce équitable est réalisée tout au long de l'année dans l'établissement. (Fiche n°8)

LES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT - OMD

Les OMD ont été définis par l'ensemble des gouvernements des États membres de l'ONU, par l'adoption de la « Déclaration du millénaire » (septembre 2000).

Ils sont au nombre de huit :

- Objectif 1: Réduire l'extrême pauvreté et la faim
- Objectif 2: Assurer l'éducation primaire pour tous
- Objectif 3: Promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes
- Objectif 4: Réduire la mortalité infantile
- Objectif 5: Améliorer la santé maternelle
- Objectif 6: Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies
- Objectif 7: Assurer un environnement durable
- Objectif 8: Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Retrouvez les Objectifs du Millénaire en français, les cibles et les indicateurs par objectifs, les avancées par pays et par régions :

- sur le site des OMD : <http://www.un.org/french/millenniumgoals/index.shtml>
- sur le site du PNUD : <http://www.undp.org/french/mdg/index.shtml>

Pour en parler
Denis Dangaix - ARENE
d.dangaix@areneidf.org



² Voir guide « Développement et Solidarité Internationale » sur www.hcci.gouv.fr

FICHE 6 : L'ACTION INTERNATIONALE DE LA REGION

Île-de-France

A l'heure où l'on parle de village planétaire, où l'on peut communiquer en temps réel avec l'autre côté du globe, échanger, partager n'est plus seulement une opportunité, mais bel et bien une nécessité. La Région Île de France s'est engagée sur ce plan en mobilisant les acteurs de son territoire : au-delà de l'appui aux échanges universitaires et scolaires, au-delà de sa participation à de grands réseaux internationaux et à la francophonie, elle a tissé un réseau d'une quinzaine de coopérations bilatérales avec des collectivités sur les cinq continents.

EUROPE

Allemagne : Land de Brandebourg

Un renforcement de la coopération européenne se traduit par des échanges d'expériences sur la gestion des dossiers européens (fonds structurels, ...).



Hongrie : Ville de Budapest

Des échanges économiques et universitaires s'appuient sur une activité importante en terme de manifestations culturelles et d'appui à la Francophonie. Des échanges et formations entre les comités chargés de la promotion du tourisme sont aussi réalisés.

Kosovo : Province autonome du Kosovo :

De 2000 à 2002, la Région a participé à l'effort de reconstruction au Kosovo, à travers la réhabilitation du lycée agricole de Pristina. Un jumelage entre ce lycée et celui de Brie-Comte-Robert prolonge cette action.

Pologne : Voïvodie de Mazovie

L'accompagnement institutionnel est au cœur de cette coopération, se traduisant par l'accueil de délégations de la Voïvodie sur les thèmes de la culture, de l'aménagement et du développement urbain, du tourisme, de l'environnement, des transports, de l'animation de l'espace urbain ...

AMERIQUES

Brésil : Municipalité de São Paulo

Outre les échanges culturels, la coopération porte sur la création de l'Agence municipale de développement économique, et d'un centre culturel et de formation.



Canada : Montréal (Québec)

Des échanges professionnels sont réalisés dans le domaine des politiques environnementales (« les éco-quartiers », gestion des déchetteries, recyclage...), de la politique de développement économique et de la recherche. (politique d'innovation, valorisation de la recherche, des politiques de participation citoyenne (Conseil des Jeunes, ...) ...).

Chili : Région métropolitaine de Santiago

La coopération concerne les domaines prioritaires suivants : éducation, formation professionnelle, santé/SIDA, développement social, aménagement et urbanisme, ... se traduisant par la création du premier Centre régional d'information et d'appui à la prévention du VIH/SIDA (CRIAPS), la construction d'un Centre de développement indigène, la création du dispositif de microcrédit, ...

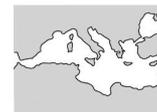
Haïti (Municipalité des Gonaïves)

Suite au passage de la tempête Jeanne en septembre 2004, la Région a manifesté sa solidarité et son soutien aux populations sinistrées de la région et de la ville des Gonaïves. En vue de contribuer à la reconstruction, elle appuie la réalisation d'un Plan d'occupation des sols et d'une étude sur les bassins versants entourant la ville.

MEDITERRANEE

Israël : Jérusalem

Un appui est apporté au Lycée français de Jérusalem. Par ailleurs, une coopération avec l'Institut commémoratif des héros et des martyrs de la Shoah (mémorial de Yad Vashem) est menée.



Liban : Municipalité de Beyrouth

Les domaines d'intervention prioritaires sont l'éducation, la formation professionnelle, la francophonie et culture, la santé/SIDA, l'aménagement et l'urbanisme, l'environnement, ... : réaménagement du Bois des Pins (parc de 30 ha), création de bibliothèque municipale, mise en place d'un centre d'analyse de la qualité de l'air ...

AFRIQUE

Afrique du Sud : Province du Gauteng

Cette coopération se traduit principalement par des appuis institutionnels et/ou financiers autour de la prévention Sida, l'appui aux lycées et la formation professionnelle ...



Madagascar : Région d'Antananarivo

Après avoir privilégié la construction de bornes-fontaines, de lavoirs et réhabilité des écoles primaires publiques, la coopération s'inscrit dans un double objectif : résorption de la pauvreté et développement durable (Plan Vert). Il s'appuie sur des projets d'échanges institutionnels, de nutrition infantile et de formation professionnelle.

Mali : Région de Kayes

L'Île-de-France intervient depuis 1993. Cette présence dans la durée a permis de développer des activités très diversifiées dans de nombreux domaines, tout en tenant compte des nouveaux contextes créés par la décentralisation en cours au Mali : appui à la réalisation d'un Plan de Développement de la Région de Kayes (PDRK), équipement des cinq lycées de la Région, l'extension/évolution de l'Institut de Formation Professionnelle de Kayes, un projet santé/sida ...

Mauritanie : Communauté Urbaine de Nouakchott

Un travail sur le traitement des déchets est réalisé. La bibliothèque du Centre de formation et perfectionnement professionnel de Nouakchott a été rénovée et équipée en matériel et documents pédagogiques neufs. Un centre de traitement ambulatoire pour les malades du sida a été mis en place au sein d'un hôpital de Nouakchott ...

Sénégal : Région de Dakar

La coopération concerne les thèmes de l'éducation et de la formation professionnelle (création d'un schéma régional de formation professionnelle), de l'action sociale (accompagnement de la construction d'un lieu d'accueil pour des femmes africaines de retour au pays), l'environnement (avec la mise en protection de la forêt de M'Bao) ou l'appui aux migrants engagés dans un processus de co-développement.

ASIE

Sri Lanka (District de Trincomalee)

Suite au tsunami qui a touché plusieurs pays limitrophes de l'Océan indien fin 2004, une subvention de 3 millions €, sur 3 ans, a été programmée en faveur des populations victimes de cette catastrophe dans le District de Trincomalee. L'engagement de la Région s'inscrit dans le cadre d'une démarche commune et coordonnée conduite avec d'autres collectivités territoriales françaises (les Régions Auvergne et Pays de la Loire, le Département du Val-de-Marne, des municipalités d'Île-de-France...), constituées en réseau ; d'autres pourraient rejoindre ce réseau.



Ces coopérations touchent aux compétences du Conseil régional : développement économique, déplacements urbains, schéma de développement, formation professionnelle... Le Conseil régional dispose pour mener ces coopérations d'une Unité « Affaires internationales et européennes ». Elle est chargée de la mise en œuvre des actions internationales et européennes de la Région.

Ces coopérations peuvent être des appuis importants pour initier un échange entre établissements, en profitant des relations institutionnelles et humaines, de la connaissance des territoires et de la coordination qui en découle.

Vietnam : Comité Populaire de Hanoi

La coopération porte principalement sur l'aménagement urbain avec la création d'un Institut des Métiers de la Ville et l'appui à la création d'une ligne de Tramway et d'un schéma de déplacement urbain.

Pour en parler : Toutes les informations et contacts sont disponibles sur le site de la Région www.iledefrance.fr

LES FORMATIONS DU CONSEIL REGIONAL : UN SOUTIEN TECHNIQUE

Le Conseil régional Ile de France propose une formation de deux jours sur le « montage de projet de solidarité internationale ». Les informations peuvent être obtenues sur le site de la Région www.iledefrance.fr ou par mél en envoyant un message à formation.cridf@gmail.com.

L'APPUI FINANCIER DE LA REGION

Lorsqu'ils souhaitent se mobiliser à l'international, les porteurs de projets franciliens peuvent trouver différents appuis financiers auprès de la Région, suivant leur statut.

Projet Passion – Lycéens en action

L'opération "Projet Passion - Lycéens en action" offre aux lycéens la possibilité d'élaborer puis de réaliser un projet émanant d'un élève ou d'un groupe d'élèves. C'est un soutien financier qui leur permet de développer leur créativité, leur responsabilité, leur capacité à travailler en équipe. Ces projets peuvent aborder des sujets culturels, sportifs, sociaux, artistiques, éducatifs, et se dérouler à l'international.

Projet Lycée – innovation éducative

L'opération "Projet Lycée, innovation éducative" consiste à encourager les équipes éducatives à développer des expérimentations, impliquant directement les lycéens et l'ensemble de la communauté scolaire et à participer ainsi à une forme d'éducation à la citoyenneté. Ces projets peuvent avoir pour fondement un projet de solidarité internationale.

Dispositifs d'incitation à la mobilité des apprenti(e)s

L'objectif est de permettre aux jeunes de découvrir un environnement différent et de nouvelles activités professionnelles liées à leur métier. Ils s'adressent en priorité aux apprenti(e)s de l'enseignement secondaire (niveau V et IV) et aux élèves de Classes d'Initiation Préprofessionnelle en Alternance (CLIPA) et de Classes Préparatoires à l'Apprentissage (CPA). Ceci se fait par des séjours collectifs à caractère professionnel d'une semaine minimum pouvant aller jusqu'à 3 semaines maximum (hors temps de transports).

Le Fonds de soutien international :

Sont éligibles les projets des associations franciliennes de solidarité internationale.

Les établissements scolaires, qui relèvent des dispositifs "Projet Passion - Lycéens en action" et "Projet Lycée Innovation éducative", ne peuvent déposer une demande. Mais ce fond peut permettre aux jeunes de poursuivre leur action après la création d'une association.

Pour en parler : www.iledefrance.fr



FICHE 7 : POUR EN SAVOIR PLUS

LES CENTRES DE DOCUMENTATION EN ILE DE FRANCE

Les centres franciliens du réseau Ritimo mettent à votre disposition de très nombreux documents, vidéos, expositions,... La liste peut être obtenue sur www.ritimo.org. Vous pouvez par ailleurs prendre rendez-vous avec les documentalistes pour une recherche guidée, avec le groupe de jeunes mobilisés pour le projet.

• **CDTM**

20, rue Rochechouart
 75009 PARIS
 Tél. 01 42 82 07 51
<http://www.ritimo.org/cdtm75/>

• **ASSO DES TROIS MONDES**

63 bis rue du Cardinal Lemoine
 75005 PARIS
 Tél. : 33 (0)1.42 34 99 09
<http://www.cine3mondes.fr/>

• **CEDIDELP**

21 ter, rue Voltaire
 75011 PARIS
 Tél. 01 40 09 15 81
<http://www.ritimo.org/cedidelp/>

• **MAISON DU MONDE**

509 patio des Terrasses
 91000 EVRY
 Tél. 01 60 78 55 00
www.maisondumonde.org

• **CENTRE LEBRET-IRFED**

49, rue de la Glacière
 75013 PARIS
 Tél. 01 47 07 10 07
<http://www.lebret-irfed.org>

• **LA CASE**

1, rue Jean Bullant B.P. 106
 95400 VILLIERS LE BEL
 Tél. 01 39 92 57 32



Parmi les centres associés, vous pouvez contacter en Essonne et en Seine Saint Denis

• **Centre de Ressources Essonien pour la Solidarité Internationale (CRESI)**

24 rue Hoche - 91100 Juvisy
 Tél : 01 69 21 10 99
www.essonne.fr

• **VIA LE MONDE**

2, bis rue Pablo Picasso
 93000 BOBIGNY
 Tél. 01 41 60 89 17
 Web : www.vialemonde93.net

Pour les autres centres associés, voir le site www.ritimo.org

QUELQUES DOCUMENTS POUR ALLER PLUS LOIN

- **Solidarité Nord Sud – pour une aide réfléchie**
 Guide édité par la Région Ile de France. (envoyé sur demande auprès de l'unité « Affaires internationales »).
- **Eduquer au développement et à la solidarité internationale : pour une citoyenneté ouverte sur le monde.** Guide édité par le CEFODE et le Centre régional de Documentation Pédagogique d'Alsace.
- **« Aider, c'est pas donner »** : quatre cahiers pour réfléchir au sein des associations de solidarité internationale sur l'action de solidarité. Edition GRAD et RITIMO – 14 €
- **Rencontrer pour partager, repères et orientations pour voyager utile**, CCFD
- **Construire des partenariats transnationaux – Yonet** - <http://www.yonet.org> / <http://yonet.org/IMG/pdf/partenariats97.pdf#search=%22Construire%20et%20conduire%20des%20partenariats%20transnationaux%22>
- **Mémento – Critères de développement durable appliqués aux actions de coopération et de solidarité internationale** – janvier 2005 – Haut Conseil de la Coopération Internationale – www.hcci.gouv.fr
- **Guide Développement durable et solidarité internationale** – publication HCCI – Juin 2006 – sur commande - www.hcci.gouv.fr
- **Grille de lecture d'un projet d'aide au développement durable** - Acteurs Essonnien <http://www.essonne.fr/data/info/200806.pdf>



POUR CONNAITRE LES ACTEURS FRANÇAIS INTERVENANT SUR LE TERRITOIRE DE VOTRE PARTENAIRE :

- Pour identifier les collectivités locales qui sont en coopération avec votre territoire partenaire, vous pouvez consulter les sites de :
 - la commission nationale de coopération décentralisée
www.diplomatie.gouv.fr/cncd/
 - l'association des communes et régions d'Europe - AFCCRE : www.afccre.org
- Pour identifier des associations franciliennes qui travaillent sur le même territoire ou la même thématique :
 - un annuaire est publié pour la Région Ile de France par Ritimo : <http://www.ritimo.org/idf/asi/>
 - sur le site internet de Via le Monde, les associations de Seine Saint Denis sont présentées : www.vialemon93.net
- Pour identifier des acteurs des autres régions françaises agissant sur le même territoire à l'étranger, vous pouvez consulter les bases de données des dispositifs de concertation en régions :
 - ALSACE : <http://www.ircod.org>
 - AUVERGNE : <http://www.ceracoop.org>
 - CENTRE : <http://www.centraider.org>
 - FRANCHE-COMTE : <http://www.cercoop.org>
 - NORD-PAS DE CALAIS : <http://www.lianescooperation.org/>
 - PAYS DE LA LOIRE : <http://www.alcid.org>
 - PROVENCE-ALPES COTE D'AZUR : <http://www.medcoop.com>
 - RHONE-ALPES : <http://www.resacoop.org>

SITES INTERNET GENERAUX :

Plusieurs sites sont importants pour accéder à une information précise ou à des appuis méthodologiques.

- Site du Ministère des Affaires Etrangères www.diplomatie.gouv.fr
 - pour la connaissance du pays : rubrique « aide au voyageurs »
 - adresses des ambassades et consulats
- Site de la coordination nationale des ONG : www.coordinationsud.org
- Les guides méthodologiques du F3E : <http://f3e.asso.fr/methodo/guides.htm>
- La méthode du Cadre logique – janvier 2003 – Unité des méthodes – ASDI – Agence Suédoise pour le Développement International. http://www.sida.se/content/1/c6/01/97/81/LFA_franska-03.pdf
- Site sur le développement durable : www.arenaidef.org
- Site de la Plateforme Française d'Education au Développement et à la Solidarité Internationale : www.educasol.org



DES ETABLISSEMENTS EN RESEAU

- Un réseau de lycées engagés sur la francophonie existe : « **Solidarités lycéennes francophones Nord-Sud** » : pour le rejoindre : <http://www.ac-creteil.fr/lycees/93/bcendrarsssevrans/ann%E9e%20senghor.htm>
- Les délégués académiques aux relations internationales et à la coopération (Daric), assurent la coordination des activités académiques pour l'ouverture internationale des établissements scolaires. La liste est disponible sur le site du Ministère : <http://www.education.gouv.fr/cid1013/liste-des-daric.html>

FICHE 8 : OBJECTIF « PARTAGE » SEJOUR PROFESSIONNEL ET HUMANITAIRE A MARRAKECH (MAROC) AFIPE / CFA VENTE & COMMERCE - POISSY (78)

DISPOSITIF REGIONAL D'APPUI A LA MOBILITE DES APPRENTIS

OBJECTIFS

L'objectif de solidarité de ce projet est **d'améliorer les conditions de vie et le suivi éducatif des pensionnaires de l'orphelinat DAR TIFL de Marrakech** :

- par le don direct de fournitures et de petit équipement
- par le versement des bénéfices d'opérations commerciales utilisant les produits de l'artisanat marocain
- par la réalisation de chantiers de jeunes auprès de l'équipe de l'orphelinat

Les objectifs éducatifs, sont de permettre aux apprentis :

- de découvrir des activités professionnelles liées au métier auquel ils se préparent ;
- de s'ouvrir à un autre univers culturel ;
- d'acquérir une expérience de la mobilité ;

en réalisant une action de solidarité internationale.

HISTORIQUE ET DESCRIPTIF DU PROJET

Cette action répond initialement à la volonté d'adjoindre un volet humanitaire aux séjours professionnels à l'étranger organisés dans **le cadre des dispositifs régionaux favorisant la mobilité transnationale des apprentis**. Les voyages mis en place par l'AFIPE concernant jusqu'alors principalement des destinations européennes, décision a été prise de s'ouvrir à des partenariats avec le Sud.

Des contacts avec les autorités consulaires marocaines ont orienté le partenariat vers la Maison de l'Enfance de Marrakech.

Un séjour sur place en 2003 a fourni l'occasion d'un premier échange et permis d'affiner le diagnostic, de préciser les besoins et les conditions de la collaboration.

Parallèlement au don d'équipements et fournitures divers collectés et acheminés par les apprentis, le projet a d'emblée développé une autre dimension, plus étroitement corrélée avec la spécialité Vente & Commerce de la filière de formation poursuivie. Ce volet s'articule autour du magasin-école créé en 2002 au sein de l'AFIPE : des produits de l'artisanat marocain sont sélectionnés et achetés lors des séjours puis revendus via ce magasin-école, les bénéfices ainsi réalisés venant alimenter l'action en faveur de l'orphelinat.

Le caractère pluriannuel de la coopération se voit conforté par cette déclinaison commerciale. Une convention de partenariat est conclue avec DAR TIFL afin d'inscrire le projet dans la durée et de nourrir des relations au-delà des seules périodes de séjour.

Le champ d'intervention s'élargit ponctuellement au fil des besoins et des opportunités de collaborations avec d'autres établissements professionnels. En 2005 le projet comprend l'organisation d'un chantier de rénovation : des travaux de ravalement de l'orphelinat sont réalisés par une dizaine d'apprentis (BP Peinture) du CFM BTP de Saint Quentin en Yvelines. De même, une action de formation en informatique, prodiguée par le CFA Léonard de Vinci de La Défense, s'intègre dans le séjour 2006.

MODE D'INTERVENTION ET D'ACCOMPAGNEMENT

Si le « chantier » est un moment fort dans le cadre du projet, celui-ci mobilise les jeunes tout au long de l'année par des volets habituels d'un projet (collecte et recherche financière). Mais le projet de magasin-vente permet de faire le lien entre la formation dispensée au CFA et le projet de solidarité.

MOBILISATION DES APPRENTIS SUR LA COLLECTE

Les apprentis sollicitent des entreprises en fonction des besoins identifiés : fournitures scolaires, vêtements, jeux, équipements sportifs, matériels de puériculture... En moyenne plus d'une tonne de fret est ainsi apportée à chaque voyage.

Par ailleurs, l'ouverture depuis janvier 2005 d'une cafétéria dans l'établissement (vente de confiseries, viennoiseries, thé à la menthe..) a permis aux apprentis de générer des recettes budgétaires supplémentaires. La conception et la vente de T-shirts s'inscrivent dans une logique identique.

APPROVISIONNEMENT DU MAGASIN-ECOLE

Il s'agit de la partie la plus fortement investie pédagogiquement puisqu'elle se trouve directement en phase avec le référentiel de formation du Baccalauréat professionnel Commerce.

La **phase préparatoire** comprend la réalisation d'enquêtes (étude de marché, questionnaire clientèle...) et l'étude des techniques et processus commerciaux que les opérations d'approvisionnement au Maroc permettront ensuite de mettre concrètement en pratique : analyse de l'offre du marché (fabricants / distributeurs), élaboration d'un plan d'achat, négociation, sélection des fournisseurs, identification des méthodes de vente, connaissance des produits et des processus de fabrication, établissement de documents commerciaux, réalisation de fichiers produits...

Considéré dans cette perspective, le séjour lui-même permet une prise de responsabilité et d'autonomie et fournit l'occasion de se confronter, dans un contexte culturel différent, à d'autres techniques professionnelles dans le domaine de la vente. L'encadrement sur place privilégie d'ailleurs l'activité en petits groupes, plus dynamisante (découverte du marché d'artisanat, visites d'entreprises, négociations et achats...).

Par delà cette finalité professionnalisante, le séjour est aussi l'occasion d'activités, de rencontres et d'échanges interculturels, en particulier avec les enfants et les adolescents de DAR TIFL.

La phase postérieure au séjour ne revêt pas une moindre importance. Elle comporte des initiatives visant à présenter et valoriser le chantier d'Objectif Partage : soirée thématique, projection du documentaire audiovisuel réalisé (édition en support DVD en 2005). Le centre de gravité des actions de sensibilisation menées dans l'établissement demeure le magasin-école : réalisation d'une « vitrine marocaine », promotion et vente des marchandises (élaboration d'un catalogue et de fiches-produits)...

ACTEURS PRINCIPAUX

Le Conseil Régional d'Ile de France (dispositif pour la mobilité des apprentis) est un des partenaires principaux du projet. Par ailleurs, une convention de partenariat est conclue entre

- La Maison de l'Enfance de Marrakech (gère l'orphelinat DAR TIFL)
- L'AFIPE CFA Vente & Commerce de Poissy

Sont parties prenantes du projet (selon des modalités pouvant varier selon les années) :

- L'Association des Apprentis
- des entreprises
 - sollicitées dans le cadre de la collecte de matériels en faveur de l'orphelinat : entreprises TOYS US, KIABI, VETIMARCHE...
 - apportant des soutiens techniques (par exemple pour l'élaboration du catalogue et des fiches-produits)
- d'autres établissements d'enseignement professionnel
 - le Centre de Formation des Métiers du BTP de Saint Quentin en Yvelines (78) pour le séjour 2005
 - le CFA Léonard de Vinci de La Défense (92) pour le séjour 2006

Parmi les bailleurs de fonds, on compte :

- la Fondation Hassan II
- la Société Mogador Productions (réalisation du DVD en 2005)

FORCE ET INTÉRÊT DE LA DYNAMIQUE

Les trois premiers séjours ont concerné des classes de BACPro Commerce (1^{ère} année). En 2006, le séjour implique un groupe transversal, regroupant des apprentis de tous niveaux, et constitué sur la base du volontariat. L'action Objectif Partage est partie intégrante du projet d'établissement.

L'articulation étroite entre le projet Maroc et la spécialité Vente & Commerce du CFA apparaît garante de sa pérennité et donne à l'équipe éducative la maîtrise d'un processus se développant en totale symbiose avec le parcours de formation.

L'intrication de la dynamique de l'échange international et d'un mouvement commercial qui se réalise au profit du partenaire dessine une manière de cercle vertueux et confère une certaine originalité à cette action.

Le projet a permis de développer chez les apprentis une meilleure compréhension de la notion et des mécanismes du « commerce équitable ». Logiquement, l'établissement inscrit ses nouveaux projets de coopération Nord-Sud dans cette problématique (> projet 2007 avec des artisans potiers du Burkina Faso)

QUESTIONNEMENTS POUR ALLER PLUS LOIN

La dimension de réciprocité dans l'échange apparaît assez faible, sans doute du fait d'une certaine asymétrie entre les partenaires (classes d'âges, types de structures..)

La préparation des apprentis à la relation interculturelle a jusqu'ici été assurée sur des ressources internes à l'AFIPE. La perspective d'une coopération avec le Burkina, dans des conditions matérielles et humaines sans doute plus complexes, peut rendre plus exigeant cet aspect de la construction du projet.

FICHE TECHNIQUE

NBRE DE JEUNES :

Environ 35 apprentis / Séjour d'une semaine

PERIODE

2003 / 2006

STRUCTURE ET CONTACT

AFIPE / CFA Vente & Commerce

7 bis, enclos de l'Abbaye - 78 300 POISSY

M. GUINAUDIE, Directeur /

Tel : 01 39 79 63 50 / courriel : accueil@afipe.fr / site : www.cfa-afipe.com



FICHE 9 : « ACTION EN FAVEUR DE LYCEES PROFESSIONNELS AU CAMEROUN : REEQUIPEMENT TECHNIQUE ET FORMATION »

STRUCTURES MOBILISEES

Ce projet est porté par plusieurs structures éducatives sur l'Ile de France :

- Lycée Fernand Léger IVRY s/Seine (94)
- Lycée & CFA Georges Cormier COULOMMIERS (77)
- Lycée Gourdou-Leseurre LA VARENNE SAINT-HILAIRE (94)
- Lycée Joliot Curie DAMMARIE LÈS LYS (77)

OBJECTIFS

Au cours des neuf années de son développement, le projet s'est complexifié au fur et à mesure des informations et de la prise de conscience des difficultés et problèmes du partenaire. Les engagements se sont alors - et s'élargir - si l'on considère les aspects qu'il a progressivement intégrés - tout en accroissant le nombre de partenaires mobilisés

L'objectif central du projet **d'offrir un enseignement professionnel de bon niveau, de manière pérenne**. Pour cela, trois axes sont travaillés :

- L'équipement de lycées techniques camerounais en outils et matériels
- La formation des enseignants à la maintenance de ces matériels et à leur utilisation pédagogique
- le développement d'activités économiques connexes (pour la pérennisation du fonctionnement des filières mises en place).

HISTORIQUE ET DESCRIPTIF DU PROJET

Une commande institutionnelle est à l'origine du projet : la construction de l'oléoduc Tchad-Cameroun a nécessité de s'assurer de la formation des techniciens de maintenance (notamment en mécanique automobile pour les véhicules des agents chargés de la surveillance et de l'entretien de l'oléoduc >>> implication de Renault-VI).

A la demande de la DRIC (Direction des Relations Internationales et de la Coopération) les lycées Georges Cormier (77), Fernand Léger (94) et un lycée de Béthune ont réalisé en 1998 un audit technique sur les capacités existant localement pour garantir un niveau de compétence suffisant pour assurer cette maintenance. Les résultats ont mis en relief la situation très dégradée des lycées techniques camerounais.

Ce constat a amené à conclure des conventions d'appariement avec certains de ces établissements (en fonction de leur situation géographique et de leur état d'ensemble) en privilégiant deux chantiers concomitants : le rééquipement technique et la formation professionnelle des enseignants.

Néanmoins, l'entreprise RVI ne désirant pas s'investir significativement sur ces aspects, les établissements franciliens impliqués ont recherché de nouveaux soutiens ; grâce à l'entremise de plusieurs municipalités, l'AIMF (Association Internationale des Maires Francophones) est devenu un partenaire dont le rôle n'a cessé de croître (accès facilité aux élus locaux camerounais ; accès à la régie technique de la Ville de Paris ; facilitation des opérations de douane...) ; le Ministère des Affaires Etrangères s'est quant à lui progressivement désengagé (le service culturel de l'ambassade de France demeurant néanmoins étroitement associé aux évaluations régulières des actions réalisées).

Chaque année, du matériel est collecté et est acheminé et installé sur place à l'occasion de séjours d'une durée de deux semaines (pour une quinzaine de personnes en moyenne).

Une formation spécifique (fonctionnement/ entretien/ intégration didactique) est prodiguée dans ce cadre aux équipes pédagogiques. Par ailleurs, les établissements franciliens accueillent régulièrement des professeurs camerounais pour des formations complémentaires.

MODE D'INTERVENTION

Le rééquipement technique des ateliers a été mené en veillant à ce que le matériel installé permette de produire des biens et des services économiquement intégrés :

- ❑ Filière bois : fabrication de cercueils, de petit mobilier...
- ❑ Filière automobile : atelier de réparation mécanique formation de techniciens de maintenance du pipeline ; formation pour les professeurs de la région de Douala et les régies municipales de Yaoundé et Douala
- ❑ Informatique : formation continue, cours du soir et activité d'écrivain public

Cette démarche soucieuse de viabilité permet aussi de maintenir (voire de ramener) les enseignants dans l'établissement en leur assurant une activité de complément.

* *

Le projet s'est progressivement élargi (par conventions écrites) pour développer une politique spécifique de formation à la maintenance - en particulier sur la filière électrotechnique, porteuse en termes d'emploi - et intégrer de nouvelles filières : langues vivantes (équipement d'un laboratoire); secteur tertiaire...

Le développement du projet et l'accroissement du nombre de lycées partenaires ont amené à constituer un réseau avec d'autres établissements en Ile-de-France : partage des recherches de financements, répartition des tâches, mise en synergie des compétences respectives. Une coordination collective est organisée formellement deux fois l'an mais les contacts sont réguliers, notamment lors de la venue des enseignants camerounais.

De même l'implication des lycéens et apprentis franciliens dans le projet s'est significativement accrue : d'abord associés au projet par la fabrication de maquettes didactiques (dans le cadre des TP des BacPro & BTS), ils sont aussi, depuis 2004, engagés dans les prestations de formations dispensées à leurs jeunes homologues lors des séjours sur place, en particulier sur la filière bois, la prévention des risques professionnels, la sécurité routière, le secourisme...

La participation directe des jeunes aux séjours démultiplie l'impact éducatif du programme : mise en responsabilité, expérience de l'autonomie, appréhension des écarts culturels...

* *

A ce jour, quatre lycées camerounais ont été entièrement rééquipés. Les sollicitations se multiplient, amenant à faire des choix, notamment en fonction de la répartition géographique des établissements dotés (idée de « centres pilotes »). Une aide spécifique a été apportée aux partenaires camerounais en matière de formation à la conception de projet, dans le cadre de la formation continue. Ces compétences permettent de garantir que les actions menées reposent sur des diagnostics partagés et correspondent à des objectifs définis conjointement.

ACTEURS PRINCIPAUX

Les cinq Lycées et CFA d'Ile de France investis dans cette action ont établi des liens avec de nombreux interlocuteurs et soutiens :

Au Cameroun

- ❑ « L'Enfance joyeuse du Cameroun » (principale association de jeunesse du pays)
- ❑ Les Associations des Parents d'Élèves des lycées camerounais partenaires (Douala-Koumassi ; Douala-Bassa ; Bafang) sont associés, mais leur implication s'avère variable d'une année à l'autre

En France (apports logistiques et financiers)

- ❑ L'AIMF
- ❑ L'Agence de la Francophonie
- ❑ Le Conseil Régional d'Ile de France
- ❑ Le Conseil Général du Val de Marne
- ❑ Solidarité Laïque
- ❑ Les FRANCAS
- ❑ La CRAMIF (sur le volet Prévention des risques)

De nombreuses entreprises soutiennent le projet de façon ponctuelle ou régulière :

- ❑ par le don d'équipements et de matériels (en particulier dans le cadre du versement de la taxe d'apprentissage)
- ❑ par des subventions

FORCES ET INTERETS DE LA DYNAMIQUE

- L'action Cameroun illustre comment des acteurs ont su pleinement s'approprier une démarche qui ne répondait au départ qu'à une préoccupation ponctuelle (audit) et évoluer d'une logique d'assistance (dotation en matériel) vers une authentique coopération, intégrant une démarche d'échange et de formation.
- L'analyse des besoins et la définition des objectifs sont établies conjointement par les partenaires du Nord et du Sud. Il a par exemple permis de mettre l'accent sur l'adaptation de la formation des enseignants de la filière automobile à l'évolution du parc en Afrique (arrivée massive de véhicules d'occasion d'Europe du Nord), rendant nécessaire la maîtrise de certains « sauts » technologiques (de la carburation à l'injection ; de l'électricité au multiplexage...).
- Cette coopération s'est inscrite dans la durée et fédère plusieurs établissements franciliens de manière complémentaire et coordonnée, mettant à profit les expertises respectives et respectant les rythmes et les contraintes de chacun.
- Aspects pédagogiques. Très rapidement a émergé au sein des équipes éducatives le souci de ne pas limiter aux enseignants du technique la possibilité de s'investir dans le projet; les professeurs de l'enseignement général (langues, Histoire/géographie...) sont donc intégrés, y compris dans les voyages sur place. C'est le gage d'une plus grande interdisciplinarité et de qualité de l'échange qui permet notamment d'en mieux appréhender la dimension culturelle.

QUESTIONNEMENTS POUR ALLER PLUS LOIN

L'ampleur et la durée du programme confrontent les équipes porteuses du projet à certains effets induits et problèmes récurrents de la coopération Nord-Sud.

- Des contacts institutionnels (Ministère de l'Éducation notamment) ont été pris en amont afin d'obtenir des assurances quant à la stabilité et la pérennité des équipes administratives et pédagogiques des établissements camerounais partenaires. Ces préalables élémentaires ne constituent cependant pas des garanties absolues dans un contexte global qui demeure difficile (vulnérabilité des structures, désengagement budgétaire de l'État...).
- Les partenariats conclus peuvent créer ou accentuer les disparités entre lycées aidés et les autres nettement moins bien dotés. Le choix de répartir l'effort en tenant compte de la situation géographique des établissements traduit la prise en compte de ce phénomène. L'accent mis sur la diffusion des compétences et des savoir-faire répond aussi en partie à cette préoccupation même si cela ne peut à soi seul prétendre apporter une solution à la fragilité du système éducatif camerounais qui ressortit d'abord de la responsabilité des autorités publiques.
- Il convient aussi de se soucier des attentes générées notamment chez les enseignants camerounais qui se voient ainsi confortés dans leurs qualifications, leur statut, leurs conditions d'exercice du métier : se font jour des besoins de reconnaissance et des aspirations individuelles, professionnelles et sociales, auxquels le projet ne peut toujours prétendre répondre et qui ne peuvent être considérés que dans la mesure où ils restent compatibles avec celui-ci.
- Les procédures administratives et comptables (délais, règles d'engagement des dépenses...) s'avèrent souvent inadaptées à la souplesse et la réactivité exigées par ces actions. L'aide de certains partenaires privés voire la création d'associations ad hoc a permis de surmonter, au moins en partie, ces obstacles.

FICHE TECHNIQUE

PÉRIODE : 1998 / 2006
CONTACT : M. LIÉGEON (*chef de travaux*)
Courriel : fliegeon@ac-creteil.fr
Tél. : 01 46 70 12 64



FICHE 10 : CHANTIER-ECOLE INTERNATIONAL : MAINTENANCE MICRO ET RESEAUX INFORMATIQUES A KAYES (MALI)»

OBJECTIFS

L'action engagée répondait pour ses promoteurs à une double préoccupation :

- favoriser l'accès des jeunes Maliens à l'outil bureautique et à l'Internet, ceci :
 - en dotant les locaux du Centre d'Appui à la Scolarité (CAS) animé par l'association Autremonde à Kayes (ouest du MALI) d'une salle informatique WIFI.
 - Outre l'apport du matériel, son installation et sa mise en réseau, l'intervention devait s'assurer de la capacité des partenaires et du public bénéficiaire à s'approprier les nouvelles techniques de l'information et de la communication.
- Permettre à de jeunes Franciliens, dans le cadre d'un « chantier-école », d'approfondir leur formation et leur préqualification au métier de technicien de maintenance en micro et réseaux informatiques et de télécommunication.

HISTORIQUE ET DESCRIPTIF DU PROJET

Le chantier-école international s'inscrit dans le parcours d'insertion socio-professionnelle de jeunes accompagnés par la Mission locale dans le cadre du PLIE. La préoccupation pédagogique est donc constante dans ce dispositif : elle appréhende autant la dimension de la formation professionnelle que les paramètres sociaux et les qualités comportementales facilitant l'intégration dans le monde du travail.

La forme du chantier-école est un dispositif éprouvé et maîtrisé par l'équipe en charge du projet. De nombreux chantiers de ce type sont menés par le Relais Formation Emploi, même s'ils n'intègrent généralement pas de dimension internationale. Cette modalité d'intervention est adossée à des référentiels techniques et éthiques permettant d'évaluer les actions menées.

Le Relais Formation Emploi d'Évry avait déjà acquis une certaine expérience des contraintes spécifiques aux actions transnationales à l'occasion de deux chantiers-école en micro informatique menés au Maroc (2002) et en Mauritanie (2004) pour l'installation de sites numérisés (actions menées en lien avec la Mission locale de Corbeil et un organisme de formation). La composante internationale et interculturelle est apparue représenter un atout supplémentaire dans le processus d'accompagnement (rapport à l'altérité, savoir-être, valorisation et estime de soi...); elle confère de plus à l'enjeu de la mobilité un relief particulier.

En 2005, le Relais a désiré franchir une étape supplémentaire en approfondissant davantage la dimension de solidarité de ces chantiers internationaux. Pour ce faire, elle a désiré s'articuler plus étroitement avec les politiques de Coopération décentralisée menées de longue date par la Région Île-de-France avec la Région de Kayes au Mali et la Communauté d'Agglomération Evry-Centre Essonne avec la ville de Kayes.

Cette connexion a permis de profiter de l'expérience acquise, des réseaux partenariaux déjà mis en place et d'un soutien significatif, particulièrement en matière d'ingénierie de projet, de la part des services spécialisés tant au niveau de l'Agglomération que du Conseil régional d'Île de France (DAIE).

Le diagnostic des besoins et le choix des modalités d'intervention ont été faits avec l'association AUTREMONDE présente à Kayes principalement par le Centre d'Appui à la Scolarité (CAS) qu'elle y a créé en 1999. Ce Centre vise à favoriser l'accès à l'éducation des enfants et des adolescents et à améliorer les conditions de leur formation (bibliothèque, vidéothèque, espace informatique, soutien scolaire, coopérative...). Rapidement la nécessité de l'installation d'un site numérisé (une douzaine d'ordinateurs) et de la remise à niveau du parc existant s'est fait jour.

MODE D'INTERVENTION ET D'ACCOMPAGNEMENT

Les jeunes accueillis dans le dispositif du PLIE bénéficient d'un accompagnement renforcé et individualisé tout au long du parcours de réinsertion socioprofessionnelle.

Quatorze d'entre eux, qui se sont déclarés intéressés par les métiers de l'informatique et volontaires pour vivre une expérience internationale, ont été orientés puis sélectionnés pour ce chantier pré-qualifiant. Ont été évaluées leur motivation, leur capacité à s'engager sur toute la durée du processus et la congruence des spécificités du programme Mali avec leur projet professionnel.

Le chantier s'est décomposé en plusieurs phases : formation technique, préparation au séjour, réalisation pratique sur place, restitution et capitalisation.

En amont du séjour, la préparation a comporté deux volets :

- ❑ Seize semaines de formation technique, essentiellement dévolues à l'acquisition des savoirs et compétences nécessaires à la mise en œuvre du projet (systèmes d'exploitation ; architecture d'un ordinateur ; maintenance ; logiciels bureautiques ; réseaux ; création de sites Web...). C'est aussi dans ce cadre que le matériel destiné au CAS de Kayes est préparé (paramétrage & reconditionnement).
- ❑ Dix demi-journées consacrées à une meilleure connaissance du terrain et à l'organisation : approche culturelle, sociale et économique du Mali, problématique du développement, approche de la relation interculturelle, règles et contraintes de la vie en groupe, démarches administratives, aspects sanitaires, programme du séjour... Cette partie de la préparation est assurée en lien étroit avec le partenaire Autremonde et amène à solliciter des structures ou personnes « ressources » (Direction de l'Action internationale du Conseil régional, Service de la coopération décentralisée de l'Agglomération, associations « EthniCités », « Les Amis de Kayes », Mutualité de l'Essonne, ...).

La phase de réalisation proprement dite correspond aux deux semaines de séjour au Mali au cours desquelles on procède à l'installation du site numérisé, à la mise en réseau et à la formation des usagers maliens à son utilisation.

Ce séjour est l'occasion de nombreux contacts (public du CAS, associations locales, visite des opérations de coopération entre le Mali et la France...) qui permettent notamment aux jeunes d'élargir leur compréhension des enjeux et des modalités d'une démarche de développement efficace et durable.

L'évaluation et la capitalisation se déclinent selon les deux dimensions du projet, c'est-à-dire au regard de la progression dans la formation et par rapport aux exigences techniques et humaines de l'action de développement local.

L'évaluation technique du chantier est menée en étroite liaison avec le Directeur du CAS de Kayes.

Une phase de restitution, destinée à présenter et valoriser la réalisation, implique fortement les jeunes : organisation de plusieurs actions de sensibilisation au développement et réalisation d'un CD-Rom.

Enfin, une période de stage en entreprise (quatre semaines) apporte un complément de formation et permet une mise en pratique des compétences acquises dans un environnement professionnel.

ACTEURS PRINCIPAUX

- ❑ Le **Relais Formation Emploi** d'Évry a été pilote de l'opération
- ❑ L'Association AUTREMONDE est responsable de la structure partenaire à Kayes

L'ingénierie du projet de solidarité internationale a bénéficié du conseil (connaissance du terrain, identification des acteurs, appui méthodologique...)

- ❑ de l'Unité affaires internationales et européennes du Conseil régional Île-de-France
- ❑ du Service Coopération Décentralisée de la Communauté d'Agglomération

La phase préparatoire a mis à profit l'expérience de plusieurs structures essonniennes

- ❑ L'association « Les amis de Kayes »
- ❑ L'association Ethni...Cités
- ❑ La Mutualité de l'Essonne (qui soutient des projets dans la région de Kayes)
- ❑ L'organisme Techno.Form (Viry-Châtillon) a assuré la formation technique initiale des jeunes

FORCE ET INTÉRÊT DE LA DYNAMIQUE

Le projet dispose d'un certain nombre d'atouts et de qualités appréciables.

- ❑ La fiabilité du diagnostic initial, reposant sur les besoins identifiés par le partenaire présent sur place, et la **définition d'objectifs réalistes** au regard des capacités (disponibilité, compétences, moyens financiers, ...) du groupe et de la mission locale.
- ❑ L'insertion dans un réseau partenarial et associatif fortement structuré, partiellement issu de la dynamique impulsée par les politiques de coopération décentralisée de la Communauté d'agglomération Evry-Centre-Essonnes et de la Région Île-de-France.
- ❑ La forte motivation des jeunes essonnais pour lesquels l'enjeu du chantier de solidarité était aussi d'ordre personnel (découverte d'un métier et mise en situation préalable à une formation qualifiante de niveau IV).
- ❑ L'approche « gagnant-gagnant » permettant de ménager l'intérêt de la réalisation pour le partenaire malien (un apport technique adapté aux besoins, un accès facilité aux nouveaux vecteurs de l'information et de la communication permettant de réduire la « fracture numérique ») et l'intérêt collectif et individuel de jeunes en difficulté d'insertion professionnelle (première expérience de mobilité, ouverture culturelle, individualisation, responsabilisation, citoyenneté).
- ❑ Son importante dimension technique n'a pas exagérément oblitéré le projet. D'autres aspects ont ainsi été pleinement intégrés tout au long du processus : l'éducation au développement, l'interculturel (représentations, rapport à la différence, codes sociaux..).
- ❑ Une grande familiarité avec les principes et les méthodes d'évaluation (Cf. référentiel « Omer », spécifique aux chantiers-école) a permis aux promoteurs du projet d'appréhender sans difficulté les contraintes et exigences de l'évaluation en matière de projet de solidarité internationale.

QUESTIONNEMENTS POUR ALLER PLUS LOIN

Le projet, malgré son dimensionnement préalable, apparaît comme un projet lourd à porter du fait d'un haut niveau d'exigence de qualité et d'une complexité du montage technico-financier. La structure, dont l'aide au développement n'est pas la vocation première, ne peut envisager de multiplier les projets Nord/Sud de ce genre, même si elle compte bien réitérer une opération similaire en 2007.

FICHE TECHNIQUE

PÉRIODE

Année 2005

STRUCTURE & CONTACT

LE RELAIS FORMATION EMPLOI
17, cours Blaise Pascal
91 000 ÉVRY

Jean-Baptiste HORVAT, Directeur adjoint
01 60 78 91 10
Courriel : relaisfe@wanadoo.fr
Site : www.relaisfe.org

